

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

Zp 50432/1988, 19

ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
DE MONTPELLIER

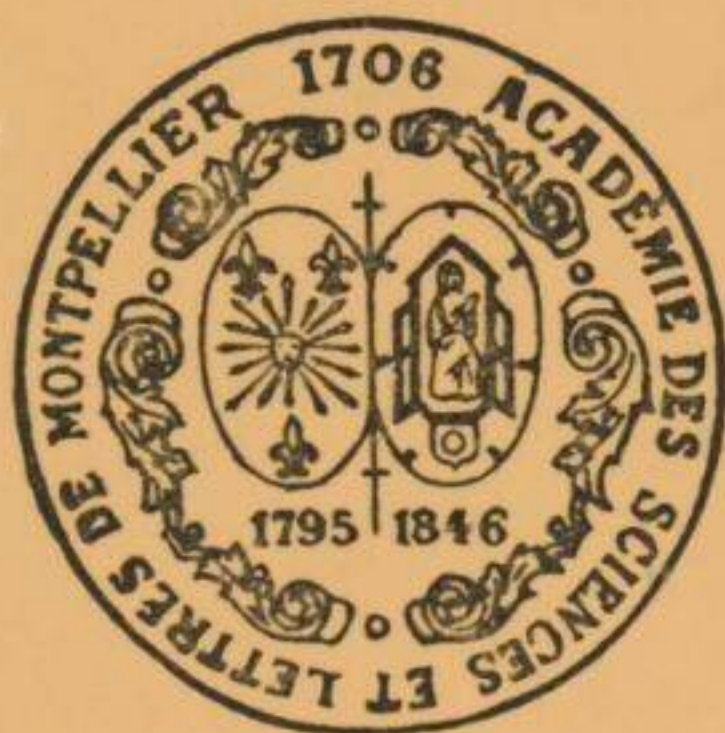
1706 - 1988

NOUVELLE SERIE

TOME 19 - 1988

ISSN 1146-7282

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER



MONTPELLIER

1988

DISCOURS DU RÉCIPiendaIRE
ÉLOGE DU DUC RENÉ DE LA CROIX DE CASTRIES

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Madame la Duchesse,
Mesdames et Messieurs de l'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Le jour de 1940 où il s'assit dans le vingt-troisième fauteuil de la Section des Lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, le Duc de Castries, mon illustre prédécesseur, se comparait au Lieutenant Général de Guichen à qui le Maréchal de Castries annonçait, en 1783, sa nomination dans l'ordre du Saint-Esprit. «*Messieurs, avait dit le récipiendaire, le Roi a voulu accorder une croix de ses ordres au corps de la Marine, et c'est moi qu'il a chargé de la porter.*»

La longue et brillante carrière d'écrivain de René de Castries prouva par la suite, et la modestie de l'homme, et le discernement de l'Académie.

Même si, par grâce d'état, il m'advenait que le talent me visitât, il est exclu que le même temps me soit accordé pour réaliser un tel exploit.

Il en résulte, hélas, que la modestie ne peut être invoquée si, me référant à mon tour à un si noble exemple, j'explique la faveur dont m'a gratifié l'Académie par l'affection dont la Ville de Montpellier entoure un grand service de l'Armée de Terre, depuis que son École Militaire d'Administration, devenue depuis peu «Écoles du Commissariat» a trouvé asile et protection dans ses murs et dans l'admirable édifice où nous nous trouvons aujourd'hui.

C'est pourquoi, parmi les nombreux et très sincères remerciements que j'ai à adresser, le premier s'élèvera vers le grand Montpelliérain, le courageux résistant et déporté, le célèbre avocat et homme d'État, le Ministre Vincent BADIE. Fils d'un brillant officier d'administration qui fut gestionnaire des Subsistances à la Caserne Mathieu Dumas, lui-même Intendant Militaire de Réserve et président des Anciens Élèves de l'École Militaire d'Administration, père d'un Commissaire de l'Armée de Terre de Réserve, ses liens charnels avec mon Service lui ont inspiré une amitié qui débuta dès l'accueil chaleureux qu'il me réserva à Montpellier en 1973, et l'indulgence dont il fit preuve en me proposant, l'an dernier, aux suffrages de votre illustre Compagnie.

Un signe du destin a voulu que le Président alors en exercice, qui a bien voulu être mon parrain en la circonstance, fût également Intendant Militaire de Réserve. Le Président Nussy-Saint-Saëns qui, dans ses fonctions de Magistrat sous l'occupation, risqua sa liberté et sa vie pour protéger des résistants, avait déjà acquis tout mon respect et toute mon admiration lorsque, jeune homme, je suivais le procès des bourreaux d'Oradour qu'il sut diriger avec une fermeté de caractère, un courage et une lucidité qui font honneur à l'histoire de la Magistrature Française.

Ayant eu un bâtonnier pour plaider ma cause et un magistrat pour instruire l'affaire, il ne manquait plus qu'un éminent Président entrant pour compléter la trilogie. Ce fut le cas en la personne de l'Ingénieur Général Dellenbach qui, au cours des dix mois passés, m'a initié avec bienveillance aux usages de cette grande Maison. Je ne saurais oublier non plus l'accueil chaleureux de ses prestigieux et dévoués responsables permanents, voire perpétuels, Maître Gaston Vidal, le Professeur Henri Vidal, Madame Comet et Monsieur Michel Denizot. Je souhaiterais enfin rendre un hommage particulier à celui qui est, pour tous les Académiciens, l'hôte généreux, le juriste, auteur, acteur, compositeur dont les distingués et multiples talents, joints à une courtoisie sans faille, attirent l'affection et l'admiration de tous, Pierre Sabatier d'Espeyran.

Tant de chaleur dans l'accueil, tant de bonheur dans les contacts nouveaux avec tant d'esprits distingués au cours des réunions du lundi auxquelles le règlement m'autorisait à assister, tant de fierté à assumer mon nouvel état, ne pouvaient me cacher les devoirs que m'imposait la situation.

Mon inquiétude fut à son comble en découvrant toutes les dimensions de l'œuvre de mon prédécesseur, œuvre que je ne pouvais ignorer en raison de sa notoriété, mais dont l'étendue constitua une surprise : cinquante volumes publiés, dont dix-huit biographies, vingt-trois synthèses historiques, trois romans et six écrits divers.

Ce pouvait être pour moi une rude épreuve que de chercher à rendre compte avec honnêteté d'un tel monument. Ce fut un enrichissement et un plaisir délicat, accru par la bienveillance que me témoigna la Duchesse de Castries en me permettant d'approcher, au-delà de l'œuvre, la personnalité exceptionnelle de l'auteur.

La familiarité avec cette œuvre monumentale m'a fourni une première explication de l'homme : fierté d'appartenir à une prestigieuse lignée, enracinement languedocien qui en est la marque charnelle, sens de l'État qui en est la leçon reçue et méditée, voilà bien trois ressorts qui le définissent dans ses traits principaux.

Mais la qualité de l'œuvre, sa valeur universelle, sa mesure, ne peuvent résulter que de cette part indéfinissable qui est le secret de chaque être. L'humanisme d'un Duc de Castries le préserve de l'esprit de caste, son intelligence politique nous épargne l'idéologie, sa prestation attache le lecteur parce que l'écrivain, en pleine possession de son art, a pris plaisir à écrire. L'Académicien, romancier, biographe et historien puise la riche substance de son récit dans un glorieux passé, mais pour le projeter sur notre époque, à l'usage de l'homme du proche XXI^e siècle.

*

* *

Le Duc René de la Croix de Castries est né lorsque ce siècle avait huit ans. L'événement eut lieu au château de la Bastide d'ENGRAS, domicile de la famille de SAINT-LAURENT, ses grands-parents maternels. Les parents partageaient leur vie de jeunes mariés entre cette résidence et le château de GAUJAC, fief de la branche cadette des CASTRIES.

Le malheur ne devait hélas ! pas tarder à frapper à leur porte. Le jeune René n'avait que cinq ans lorsque mouraient en quelques semaines son père et son grand-père paternel. Ce double décès devait envelopper son enfance d'un « climat de grande tristesse » bien que, comme il l'a écrit, son caractère « eût été porté plutôt à la gaieté ». Pour caractériser l'influence d'une mère, « veuve inconsolable, débordée parfois par ses responsabilités et ses gestions », il a les mots suivants : *« Je dois à ma mère une formation religieuse très solide qui ne s'est jamais montrée en défaut et un goût profond de la tradition. Elle poussait si loin qu'elle m'affirma toute ma jeunesse qu'un Castries ne pouvait être que soldat, marin ou prêtre, vocations que je ne ressentais nullement »*.

En ces quelques lignes, l'écrivain classique, très éloigné des épanchements romantiques de cet autre René qui fut l'un de ses sujets littéraires, nous livre une clé de sa personnalité.

Pour les âmes fortes, une enfance austère est gage de réflexion et de travail acharné pour déboucher sur une vie exaltante. Ce fut le cas de l'historien qui s'investit corps et âme dans une œuvre imposante. Mais l'explication la plus significative que renferme ce texte, c'est celle d'un caractère et d'une sensibilité.

Le goût de la tradition ne l'a pas conduit à faire, à contretemps, ce que ses prédécesseurs ont fait, à penser comme ils ont pensé. Il a vécu en son siècle comme ses ancêtres ont vécu en le leur, il s'est imposé à ses contemporains comme ses aïeux l'avaient fait, en mettant, avec lucidité, ses qualités propres au service de son pays, en méditant sur son temps, en jugeant avec droiture dans une perspective actuelle, bref, en faisant avec conscience et talent ce que lui-même avait vocation de faire.

Nous verrons également que l'imprégnation religieuse maternelle n'a pas enfermé l'homme de lettres et l'homme de cœur dans une morale close et exclusive des autres expressions de l'âme chrétienne.

L'affirmation de cette personnalité autonome ne fut pas contrariée longtemps. Sur les conseils du grand-oncle et tuteur Henri de Castries, officier mais aussi historien, dont l'influence sur la future vocation n'a peut-être pas été aussi négligeable qu'il le pensait lui-même, le jeune René de Castries fut admis à suivre à Paris les cours des Sciences Politiques dans les sections financière et diplomatique. Là, il enrichit son esprit de tout ce que la vie intellectuelle parisienne pouvait apporter au jeune provincial.

Il est probable que la voie des ambassades fut envisagée. Les *Papiers de famille* sont muets à ce sujet et le duc écrit même qu'à l'époque de son mariage il passait «*par une crise de jeunesse qui frisait l'anarchie*» et qu'il était «*encore fort hésitant sur l'orientation de (son) activité*». Il faut se reporter à la réponse que lui fit le Colonel Cros, en l'accueillant à l'Académie de Montpellier en 1940, et qui relatait une confidence selon laquelle le jeune René aurait renoncé avec regret à la carrière diplomatique.

En ce jour solennel, sa vocation d'écrivain ne s'était pas encore révélée. Il en était conscient, comme l'atteste la parabole du Lieutenant Général de Guichen que j'ai évoquée en me l'appliquant à moi-même. Une très lourde tâche de piété familiale, poursuivie à deux à la suite d'un mariage heureux, avait jusque là comblé son besoin d'action.

Madame la Duchesse, ce que je vais dire maintenant vous concerne autant que le Duc votre époux. Vous êtes tous deux unis dans l'hommage que suscite votre œuvre de pierre comme votre vie courageuse sous l'Occupation. Quant à l'œuvre littéraire, le rôle joué auprès de l'écrivain par une épouse aimante, prévenante et en pleine communion de pensée, ne peut en être détaché.

Gardois et parisien, René de Castries, ses études terminées, épousait en 1934 une Biterroise, Monique de Cassagne. Cette union de deux âmes fortes et sensibles allait tout d'abord s'épanouir dans une réalisation dont la force symbolique dépasse de beaucoup l'aspect matériel : le rachat en 1936 à la famille d'Harcourt (héritière de la branche aînée des Castries) du château de Castries, et ensuite sa restauration et sa transformation en ce véritable conservatoire, musée historique et lieu d'accueil culturel qui est actuellement, pour le Languedoc et pour la France, un trésor que chacun de nous a la chance de pouvoir visiter et admirer.

Force symbolique, en effet. Ce château, dont les fondations datent du Moyen Âge, a été le théâtre d'une glorieuse épopée, celle de la famille de la Croix de Castries.

La branche aînée s'était éteinte en 1886. Le grand-père de René de Castries avait relevé le titre de Duc sur la personne de son fils aîné. Le retour au manoir ancestral rétablissait, en quelque sorte, la continuité de la tradition.

C'est pourquoi nous allons ouvrir une parenthèse et remonter ensemble six siècles d'histoire de France et de Montpellier.

Les archives historiques révèlent un certain Jean de la Croix, trésorier des États de Languedoc, qui, en 1363 servit une part de la rançon de Jean II le Bon.

Mais la tradition familiale s'attache aussi à la parenté de Roch de la Croix, Saint Roch, Patron de Montpellier, et à la croix du croisé Jean de Majorque.

Dieu et César eurent ainsi leur juste part dès les origines d'une lignée qui prit de surcroît le nom de Castries en 1495, lorsque Guillaume de la Croix, riche armateur, voisin de Jacques Cœur, conseiller financier de Louis XI, premier président de la Cour des Aydes, devint propriétaire de l'une des Baronnie qui donnaient droit à une place permanente aux États de Languedoc, celle de Castries.

Dès lors, Castries devait évoluer au rythme de l'expansion d'une illustre famille dont le destin était de conquérir les plus hautes sphères de l'État.

Sur les soubassements du château gothique détruit, le quatrième baron, Jacques de Castries et son épouse Diane d'Albenas reconstruisaient, au XVI^e siècle l'élégant manoir Renaissance, que nous connaissons. Au XVI^e siècle, René Gaspard de Castries,

Lieutenant Général des Armées du Roi, étendait à une douzaine de paroisses (du Petit Gallargues à Castelnau-le-Lez) l'emprise languedocienne de la famille, qui accédait ainsi au Marquisat. Tout en restaurant le château incendié par le Duc de Rohan, ce grand seigneur bien en cour n'hésitait pas à faire appel à Le Nôtre qui, ayant exigé une adduction d'eau pour ses jardins, avait provoqué l'intervention de Pierre-Paul de Riquet qui venait de commencer les travaux de son canal. C'est ainsi que fut édifié l'admirable aqueduc qui fonctionne encore aujourd'hui et dont l'eau, d'origine épiscopale, est encore facturée au prix modique d'une paire de gants remise lors de chaque intronisation d'un nouvel évêque de Montpellier.

En ce temps-là, les réalisations architecturales de la famille dépassaient même le cadre du château seigneurial. Si Madame de Sévigné eut l'occasion d'admirer, dans les jardins de Castries, l'inspiration du créateur de Vaux, la Reine Anne d'Autriche, qui accompagnait le Roi Louis XIV à Montpellier en 1660, logea, elle, à l'hôtel de Castries que Monseigneur de Bonzi avait fait construire à l'actuel 31 de la rue Saint-Guilhem, à l'usage de sa sœur, la Marquise de Castries, en attendant d'en édifier un autre (actuellement inclus dans la Préfecture) pour y abriter sa maîtresse, la Comtesse de Ganges. Et c'est le fils de la Marquise, Joseph François, deuxième Marquis de Castries, Sénéchal de Montpellier et Gouverneur de Cette, qui créa, en 1689, la «promenade publique» du Peyrou et, en 1706, fonda la «Société royale» qui devint plus tard l'Académie de Montpellier. Nous lui devons d'être aujourd'hui réunis.

Mais Paris absorbe souvent les plus hardis des enfants de nos provinces. Le Marquis résidait déjà fréquemment en son hôtel de la rue de Varennes. Son deuxième fils, Charles Eugène Gabriel, quatrième Marquis de Castries, devait y assumer un destin national, y porter sa famille à son sommet, et aussi en amorcer la courbe descendante. Après une carrière militaire fulgurante que, plus qu'à sa naissance, il devait à sa folle bravoure illustrée à Fontenoy, à Lawfeld, à Rossbach, à Kréfeld, à Rheinfels et enfin à Clostercamp où se place l'épisode célèbre du chevalier d'Assas, il devint Directeur général de la cavalerie, au même rang que Gribeauval, l'artilleur, et Guibert, le fantassin. Après quoi il fut nommé Secrétaire d'État à la Marine où son œuvre de rénovation et son habile conduite des opérations aboutit à la capitulation de Yorktown et à son élévation à la dignité de Maréchal. L'immense fortune des Fouquet, héritée du Maréchal de Belle Isle, lui permit d'acquérir le Comté d'Alais et de mettre en exploitation les mines de la Grand'Combe. Mais plus encore que sa fortune et que sa gloire militaire, son caractère et sa lucidité politique méritent les louanges que lui adressa, peu avant sa mort, le roi Louis XVI qui écrivait : *«J'eusse peut-être évité mes malheurs si, dès le début, j'avais écouté le Maréchal de Castries»*.

Son émigration (il fut Premier Ministre de Louis XVIII en exil) et celle de son fils (lui aussi brillant officier promu premier Duc de Castries) portèrent un rude coup au patrimoine familial. Le château de Castries fut pillé, puis exproprié et le domaine mis aux enchères en 144 lots. Le petit-fils du Maréchal racheta ce qu'il put et entreprit un remaniement comportant, outre des destructions regrettables, des constructions et des travaux qui, pour être utilitaires, n'en constituaient pas moins une de ces trahisons dont le XIX^e siècle s'est souvent rendu coupable. La vérité m'oblige à dire que l'architecte «responsable» était professeur à l'École du Génie.

Ce fut tout de même un magnifique cadre pour le mariage d'Élisabeth, sœur du troisième Duc, avec un certain Général de Mac-Mahon, futur Maréchal et Président de la III^e République, que la tradition familiale nous présente chevauchant à bride abattue dans les rues de Montpellier pour tenter de parvenir à la gare avant le départ du train de celle qu'il souhaitait épouser.

Mais avec ce troisième Duc, mort sans descendance en 1886, s'éteignit la branche aînée des Castries. Pour la première fois depuis 1495, hors l'intermède de la Révolution, le château et la terre de Castries échappaient aux descendants du premier Baron, et cela nous ramène au Duc René qui, en 1936 réintégrait ceux-ci dans le fief familial.

La branche cadette dont il était issu est loin d'être négligeable. Elle se rattache au fils posthume de ce quatrième Baron, qui, rappelons-le, avec son épouse Diane d'Albenas, avait édifié le château Renaissance qu'il s'appropriait précisément à faire revivre.

Notons au passage que Diane d'Albenas aïeule, donc, au 11^e degré, du Duc de Castries, était une descendante du roi Louis VI le Gros. Son fils aîné ayant naturellement hérité de son père la baronnie de Castries, elle avait transmis à son fils cadet les baronnies de Collias et de Mayrargues dont elle était titulaire. Par un nouvel héritage maternel, le petit-fils de ce dernier devint, au XVII^e siècle, seigneur de Gaujac, et, comme son père, fut sénéchal d'Uzès. Puis la lignée compta un Chef d'Escadre, Marquis de Porquerolles, un Maréchal de Camp qui fut aide de camp de son oncle, le Maréchal de Castries. Plus chanceux que celui-ci, il sut conserver, sous la Révolution, ses terres et la confortable fortune de son épouse, née Baron de Norville. Le XIX^e siècle combla la famille d'un cousinage avec le roi Louis-Philippe et avec l'Empereur Napoléon III, mais n'eut pas un heureux effet sur son patrimoine, partagé entre dix-huit enfants de l'arrière-grand-père du Duc René, puis entre les neuf enfants de son grand-père. Pire encore, la mort de celui-ci (rappelons-nous le double décès de 1913), dernier bénéficiaire d'un

majorat qui jusque là avait préservé l'essentiel entre les mains des aînés, marquait (je cite) *«le démembrement du fief de Gaujac, le partage des meubles, la dispersion de la famille»*.

«J'héritai (écrit encore le Duc) de ce qui restait de Gaujac à l'âge de cinq ans et me trouvai chef de famille dans ces tristes circonstances».

Si j'évoque cet aspect matériel des choses, c'est pour bien montrer que le rachat du château de Castries, surtout dans l'état de délabrement où il se trouvait en 1936, n'était nullement le caprice d'un jeune aristocrate comblé par la fortune, mais un difficile sacrifice que faisait un jeune ménage à une certaine idée de la famille. La restauration comportait un véritable engagement physique pour de nombreuses années. *«Nous eûmes le sentiment, écrit le Duc, ma femme et moi qui totalisions tout juste un demi-siècle à nous deux, d'enterrer non seulement notre jeunesse mais bien toute notre vie»*.

Grâce à Dieu, il n'en fut rien ; cette œuvre de pierre fut au contraire le point de départ de l'œuvre littéraire et historique monumentale qui, en fin de compte, constitue la trame de sa vie. Nul doute qu'une étonnante vocation eut là son origine. La restauration du château et du jardin Le Nôtre ne fut pas le seul hommage au passé. Le ménage y vécut, y rassembla toutes les archives éparses de la famille : celles de Gaujac et d'Alais, celles du fonds Castries-Guines, celles que la Maréchale de Mac-Mahon avait sauvegardées au décès du dernier Duc de la branche aînée et qui furent données par sa fille à l'héritier du titre, avec une copie du journal du Maréchal de Castries, dans un geste généreux qu'elle n'eut pas à regretter.

Dans le même temps, en 1939, l'Académie de Montpellier se montra désireuse d'honorer ses bienfaiteurs des siècles précédents : Joseph François, deuxième marquis de Castries, créateur en 1706 de la «Société Royale», Armand Pierre de la Croix de Castries, qui fut grand aumônier de la fille du Régent, membre de l'Académie de Montpellier, à qui nous devons les orgues de la cathédrale d'Albi, timbrées de la Croix des Castries. Elle le fit en la personne de celui dont l'initiative venait de réunir un véritable trésor d'histoire montpelliéraine, languedocienne et française.

Le nouvel Académicien, le plus jeune de l'Histoire, ne devait pas tarder à donner libre cours à sa véritable vocation, longuement mûrie. Son intention était de rédiger une biographie du Maréchal de Castries. En attendant, il écrivit, à une cadence record, une dizaine de romans dont trois sont édités et dont l'un, *Mademoiselle de Méthamis*,

sera honoré du prix Balzac. Jacques Chastenet devait lui dire à leur sujet : *«Très rapides, pleins de verve, fort amusants, ces romans préfigurent par quelques côtés votre carrière d'historien. Ils se présentent un peu comme des chroniques contemporaines inspirées par vos observations personnelles, sinon de l'histoire, au moins de la petite histoire»*. Personnellement, je les classerais plutôt comme une étude balzacienne, assez cruelle, des petits côtés d'une société aristocratique désertant la hautaine prodigalité des privilégiés d'antan pour sombrer dans les calculs subalternes où la nécessité de paraître l'emporte sur la générosité du cœur.

L'écrivain ne débutait pas dans le conventionnel et cette exigence intellectuelle, que nous retrouverons dans son œuvre ultérieure, allait recevoir une application immédiate et se doubler d'un courage physique et civique entièrement digne de ses ancêtres. Premier magistrat de sa commune sous l'occupation allemande, il organisa au bénéfice de ses administrés un service de ravitaillement tout à fait personnel, n'épargnant même pas ses propres deniers. Lorsque le Général de Lattre, Commandant la Région de Montpellier, prit le maquis en 1942, un chargement d'archives classifiées fut secrètement muré dans les souterrains du château. La Résistance s'organisant, le Duc profita de ses fonctions officielles pour transporter dans sa voiture des résistants parachutés à acheminer vers Alès. Malgré la présence de 800 Allemands à Castries, dont 14 dans le château, Wladimir d'Ormesson séjourna là clandestinement sous un nom d'emprunt, et je tiens de la Duchesse elle-même qu'il se tenait derrière la porte du salon le jour où un officier allemand vint questionner son hôte sur un certain Comte d'Ormesson qui était recherché dans le secteur. Jacques Delmas, qui n'était pas encore Chaban, vint à Castries en mission de Résistance. Et que dire des deux jeunes juives polonaises, Éva et Dyna, confiées par un couvent, et qui évitèrent là le sort affreux des enfants d'Ysieux et de bien d'autres lieux !

À la libération, personne, bien sûr, n'eut l'idée de changer de Maire. C'est cela la légitimité.

En 1950, se termine la phase purement languedocienne de la vie du Duc et de la Duchesse. Deux de leurs enfants étaient nés à Castries. Le château rénové était prêt à accueillir la famille pour des séjours ultérieurs. Les années de Sciences politiques avaient marqué le jeune provincial comme la cour des Rois de France avait attiré ses ancêtres, et ça n'est pas tant pis pour le Languedoc, car un nouvel ambassadeur de notre province s'était révélé qui allait, à Paris, faire briller, à travers l'histoire de France, l'histoire de cette Terre.

De 1950 à 1973, pour commencer, allaient paraître vingt ouvrages : grandes biographies (à commencer par celle du Maréchal de Castries) ou synthèses historiques comme *le Testament de la monarchie* en 5 volumes (véritable somme sur le concept de la légitimité capétienne) et *l'Histoire de France des origines à 1970* qui, en un seul volume de lecture agréable, présente un extraordinaire fourmillement de réflexions et constitue sans doute le testament de l'historien.

Une telle floraison allait appeler l'attention de l'Académie Française. Dès ses débuts, l'écrivain avait déclaré que seuls manquaient dans sa lignée un cardinal et un académicien. Ses goûts personnels et sa situation de famille excluant la première possibilité, il ne lui restait que la seconde pour s'illustrer de façon originale. L'Académie de Montpellier lui avait donné une satisfaction régionale. L'Académie Française devait combler sa légitime ambition nationale.

Il revenait à Jacques Chastenet de glorifier ses œuvres publiées avant le 1^{er} février 1973, date à laquelle il le reçut sous la Coupole. Outre celles que j'ai citées, il avait particulièrement admiré, comme je l'ai fait moi-même, les biographies de Mirabeau, de Madame Récamier, et surtout l'éblouissante vie de Beaumarchais, qui se lit comme un roman. L'ensemble de l'œuvre avait été couronnée par le prix des Ambassadeurs, décerné en 1968.

Les treize années qui allaient suivre n'ont pas modéré l'ardeur de l'écrivain. Une vingtaine de nouveaux volumes allaient être rédigés, depuis *la France et l'Indépendance américaine* jusqu'à *Madame de Tencin* (œuvre posthume).

Parmi les synthèses historiques, les *Papiers de famille* devraient être connus de tout Languedocien qui s'intéresse à l'histoire de sa province, tant celle-ci est liée à l'extraordinaire épopée de la famille de Castries, épopée dont je n'ai pu tracer, à mon grand regret, qu'un très bref aperçu. «*La Vieille Dame du Quai Conti*» est une précieuse somme historique, parsemée d'anecdotes sur un milieu qui n'est pas avare de mots d'esprit, parfois cruels. *L'Histoire des Régences* constitue la découverte, heureuse pour un historien, d'un problème juridique non encore traité et qui pourtant s'est posé tout au long de l'histoire, et souvent à des époques de crise.

Parmi les biographies, *Chateaubriand*, *La Fayette*, *Monsieur Thiers* font autorité. Il est remarquable que les quatre dernières soient au féminin : *La Pompadour*, *La Reine Hortense*, *Julie de Lespinasse* et *Madame de Tencin* : hommage de l'historien à cette

composante de l'humanité dont l'influence est bien connue, mais si discrète que trop d'auteurs, dits sérieux, la relèguent dans la «petite histoire». Ces ouvrages concrétisent un des aspects les plus attachants de l'auteur qui est, sans préjudice de la rigueur historique, son amitié pour les êtres.

Car le Duc de Castries n'était pas un froid historien retranché dans ses dossiers. Aristocrate exigeant pour lui-même, quelque peu traditionnel dans ses rapports familiaux, il était aussi un Parisien à l'esprit toujours en éveil pour nouer les contacts les plus divers avec ses contemporains. Il était l'ami de Jean Guilton, de Maurice Schumann, d'Edgar Faure, d'Alain Decaux, de Raymond Barre chez qui il était en séjour lorsque le surprit sa dernière maladie. Citoyen d'honneur d'Aix-en-Provence, mainteneur des Jeux floraux, il était (à divers titres) membre des Académies de Bordeaux, Nîmes et Avignon. Il représentait ses ancêtres, combattants de la guerre d'Indépendance américaine, au sein de l'association des Cincinnati et faisait de fréquentes tournées de conférences à l'étranger.

Fin cruciverbiste, grand amateur de spectacles, il aimait aussi distraire ses amis. Il y a cinquante ans déjà, il avait organisé des soirées au château de Castries, avec un faible pour Molière. D'autres manifestations, ainsi que les conférences qu'il donnait à notre Académie, lui occasionnaient de fréquents séjours dans notre Région. C'est ainsi que, précurseur du festival méditerranéen, il participait encore à celui-ci dans la cour de son château deux semaines avant sa mort.

C'est en pleine activité, et au sommet de son art d'écrivain, que le Duc René de la Croix de Castries était enlevé à l'affection de sa famille et aux Lettres françaises.

En s'endormant dans l'éternité, il avait murmuré le nom de Saint Roch.

Le mardi 22 juillet 1986, il était inhumé dans le petit cimetière de Castries, entouré des siens, en présence de ses pairs, de ses amis, des autorités languedociennes et gouvernementales et de représentants d'opinions les plus diverses.

*

* *

«L'immortalité», écrivait le Duc de Castries à propos de la «Vieille Dame», titre pharamineux... et il ajoutait avec réalisme... *s'il ne cessait avec le décès*».

C'était certes de la lucidité au regard d'un nombre certain d'académiciens. Mais quelle erreur en ce qui le concerne !

René de Castries est présent parmi nous. Son œuvre, parce qu'elle est l'expression d'un homme d'honneur, d'intelligence et de foi, se révèle parole vivante, même pour ceux qui, comme moi, n'ont pas eu le bonheur de le connaître. Mais aussi, parce qu'elle est celle d'un professionnel pour qui l'Histoire n'est ni un simple jeu de l'esprit, ni la couverture d'une idéologie, ni même la réécriture d'une tradition, elle restera une référence pour ceux qui ont en charge la science historique.

Cette science a certes évolué dans le temps, d'Hérodote à Fernand Braudel, de la tradition verbale au Carbone-14, mais aussi de la simple mémorisation des événements à la recherche des différents aspects (humains, sociaux, économiques, politiques, militaires, diplomatiques) d'une même réalité. Enfin, les événements du passé ayant été abondamment explorés en eux-mêmes, l'«Université» se penche, avec juste raison, sur des approches plus globales, utilisant la statistique, afin de faire apparaître des données quantitatives propres à compléter notre jugement, trop souvent fondé sur des témoignages ponctuels dont la véracité n'est pas nécessairement gage d'universalité.

C'est ainsi qu'on a pu accoler l'étiquette restrictive d'«événementielle» à l'œuvre historique du Duc de Castries. Jacques Chastenet lui avait dit, lors de sa réception à l'Académie Française : *«Je ne vous le reproche point»* et il rappelait la boutade de Disraëli : *«Il y a trois formes de mensonges : le mensonge simple, le sacré mensonge et la statistique»*. Sans aller aussi loin, il constatait que l'histoire «non événementielle» était fréquemment ennuyeuse.

Précisément, l'œuvre historique du Duc se révèle, par son esprit et par sa forme, pleine d'attraits pour le lecteur.

Il a l'art de mettre en scène ses personnages en replaçant les moments importants de leur vie dans le cadre d'un tableau historique qui souvent surprend par contraste. Ainsi le triomphe tapageur d'un Marat acquitté par ses juges, croisant le cortège nuptial de la gracieuse Juliette Récamier, ou le somptueux hôtel, édifié à proximité de la Bastille par un Beaumarchais vieillissant, et causant à cet inspirateur de la Révolution, trois mois avant le 14 juillet 1789, un assaut populaire précurseur de celui qui emporta la «citadelle du despotisme».

Les événements ne sont pas évoqués uniquement pour eux-mêmes. La richesse des descriptions, souvent liée à une approche morale ou psychologique, est un des aspects de l'œuvre les plus mobilisateurs. Ainsi le tableau de la haute société se rendant au Théâtre Français pour applaudir les représentations de Beaumarchais : *« Ces cous gracieux, cernés de perles en colliers ou de diamants en rivières, sont ceux sur qui va bientôt s'abattre le couperet de Sanson »*. Ainsi la description de la procession des États Généraux du 4 mai 1789 : *« Qui partageait (ce pessimisme) en ce jour de fête ? Sûrement pas les deux cent soixante-dix députés de la noblesse qui, vêtus d'un habit à la Henri IV brodé et doré, la cravate de dentelle au col, le chapeau empanaché de plumes blanches enfoncé sur la perruque à catogan, s'avançaient fièrement, heureux de voir s'accomplir l'événement qu'ils avaient appelé de tous leur vœux et, grâce auquel, ils espéraient, in petto, transformer en oligarchie aristocratique une monarchie absolue qu'ils s'étaient ingéniés à discréditer »*.

La description emprunte parfois le vocabulaire le plus technique. Ainsi celle de l'uniforme du Régiment de Castries en 1794, où sont détaillés, avec une couleur et une précision à faire pâlir n'importe quel spécialiste de l'habillement de notre actuel Commissariat de l'Armée, ganses, chenilles, cocardes, plumets, collets, passepoils, parements, retroussis, attentes et liserés. Et puis vient la chute : *« On se demande pourquoi tant de subtilités vestimentaires pour des hommes qui, en principe, étaient destinés à tomber sur les champs de bataille »*. Mais l'inspiration peut aussi prendre un tour poétique. Ainsi le tableau de l'arrivée triomphale de Mirabeau à Aix-en-Provence : *« On parvint avec la nuit au bord de la grande conque où, dans sa couronne de bois de pins, repose la ville d'Aix ; comme un long serpent enflammé, un cortège de porteurs de torches montait de la cité en fête... »*.

Que de sujets dont l'intensité visuelle devrait tenter cinéastes et réalisateurs de télévision !

Mais revenons au fond.

Il est toujours simpliste d'épingler sur un auteur l'étiquette définitive et commode qui le classe dans une catégorie reconnue. Je tiens pour ma part que le Duc de Castries était avant tout, ce que devrait être tout historien, un homme curieux du passé, heureux de découvrir et de faire partager ses trouvailles.

Lui-même, dans ses préfaces, annonce avec honnêteté au lecteur le protocole de son étude. Par exemple, dans la biographie de Chateaubriand, il avoue : *« Ce volume,*

que j'écris pour le plaisir de faire revivre un des hommes que je juge parmi les plus intéressants, n'apprendra rien aux spécialistes ; ... j'ai lu l'essentiel de ce qui a été écrit... j'ai choisi ce qui m'intéresse le plus, un peu comme agit un paysagiste qui restitue un site en soulignant les traits directeurs». Dans un autre cas, en revanche, il précise qu'entre la thèse magistrale d'Édouard Herriot et sa «Madame Récamier», il y a l'exploitation de milliers de pages d'informations nouvelles. Mais sa contribution la plus spécifique à la recherche historique est bien évidemment celle qui résulte de l'étude des milliers de dossiers familiaux qu'il a eu le mérite de rassembler et d'exploiter. Ce sont évidemment les *Papiers de famille* qui en fournissent le plus bel exemple, tant l'histoire des Castries interfère à tout moment avec l'Histoire tout court, qu'il s'agisse, entre autres, des extraordinaires faits d'armes d'un futur Maréchal de Castries, des réflexions de son fils, le Comte de Charlus, aux prises avec les préjugés des officiers de la marine royale lors de la guerre d'Indépendance américaine ou du rôle éventuel de la Maréchale de Mac-Mahon qui, je cite, «tint peut-être un instant entre ses mains la possibilité de rétablir la monarchie». Les motivations familiales sont presque une constante dans le choix des sujets. Le Duc ne va-t-il pas jusqu'à se prévaloir, à propos de Chateaubriand, d'être «l'un des arrière-neveux de Nathalie de Noailles, Duchesse de Mouchy, qui fut la plus passionnée de ses maîtresses, et de Claire de Kersaint, Duchesse de Duras, qui fut la plus lucide et la plus dévouée de ses amies» !

Une autre piste, particulièrement fertile, nous est ouverte, lorsque l'auteur crée pour nous des perspectives inexplorées. C'est ainsi qu'on peut lire dans la préface du *Grand refus du Comte de Chambord* : «C'est un des plaisirs de l'historien que de trouver de nouveaux aspects aux événements connus et plus encore quand ces points de vue inhabituels aident à l'éclairage des circonstances traditionnelles». De même l'*Histoire des Régences* commence par cette phrase : «Une partie de l'art de l'historien consiste à découvrir des sujets qui n'ont pas été traités avant lui ; c'est relativement facile lorsqu'il s'agit de biographies, c'est beaucoup plus malaisé quand il s'agit de synthèses». Ce fut pourtant le cas pour cette œuvre singulière où l'énoncé d'une définition juridique de la régence (quant à la situation politique, au mode de désignation, aux pouvoirs conférés) conduit à élargir l'étude au-delà du signifié conventionnel et de sauter allègrement à travers les siècles pour aller de Blanche de Castille à Adolphe Thiers, et même à Charles de Gaulle et Alain Poher, qui, objectivement, furent des Régents. On trouve cette même démarche de l'esprit dans différentes œuvres où la situation tactique d'Alésia est comparée à celle de Diên Biên Phû (bataille bien connue à travers l'oncle, le Général de Castries) ou les exécutions sommaires de la «Terreur Blanche» mises en parallèle avec celles de la Libération de 1944.

Enfin, il est juste de signaler que l'«histoire quantitative» n'est pas absente de cette œuvre immense aux aspects si divers. C'est ainsi que *La Vieille Dame du Quai Conti* est enrichie d'annexes donnant de nombreux éléments chiffrés intéressant l'âge et la «durée de vie» des «immortels» ainsi que la composition de l'Académie à travers trois siècles d'existence.

Il n'était sans doute pas inutile d'évoquer la méthode. Mais peut-on en rester là ? Pierre Chaunu estime que «l'on ne fait pas de l'histoire pour ressusciter le passé» mais «pour comprendre le présent et agir sur le futur». Le philosophe américain Georges Santayana n'a-t-il pas écrit qu'«un peuple qui ne sait pas tirer les leçons de son passé est condamné à le revivre» ? Les gens de ma génération qui ont connu une des phases les plus barbares de toute l'histoire de l'humanité sont particulièrement sensibles à cette remarque.

À cet égard, l'œuvre du Duc de Castries prend toujours appui sur l'événement pour présenter une réflexion politique et porter un jugement moral.

Sa formation de Sciences Politiques est évidemment un atout pour une science historique qui est, par définition, pluridisciplinaire. L'éclairage mis sur l'aspect économique et financier montre l'ouverture d'esprit très moderne avec laquelle est abordé ce facteur essentiel de l'Histoire. Les biographies de Beaumarchais, de Mirabeau ou de Chateaubriand, par exemple, présentent, à chaque période, l'évolution de leur patrimoine, et ses répercussions sur les attitudes et les actes. Mais cela est encore plus saisissant dans la vie politique. Depuis le coffre quasi personnel aux multiples serrures des Capétiens directs jusqu'aux assignats révolutionnaires, en passant par le «Système Law», le lecteur d'aujourd'hui peut suivre l'évolution des mécanismes financiers de l'État et leur incidence sur la conduite des affaires publiques.

Mais, plus encore que la compétence et la rectitude dans la gestion des biens, c'est la morale dans le gouvernement des hommes qui fournit le fil conducteur des grandes synthèses historiques du Duc.

Visiblement partisan d'un état fort pour plus de justice, puissamment armé pour sanctionner les abus et les privilèges, mais libéral avec les hommes, il fait de la légitimité la condition de l'autorité. Il est à n'en pas douter attiré par le régime monarchique, mais sa thèse sur la légitimité ne procède pas d'un traditionalisme étroit. Dans *Le grand refus du Comte de Chambord*, on peut lire, à propos de l'échec de la Restauration :

«Alors que tout paraissait accompli, les espoirs se sont évanouis brutalement... et les convulsions qui ont suivi donnent à regretter que la France n'ait pu rester fidèle à son passé et plus encore que le responsable ne se soit pas montré à la hauteur de son destin». Mais pour l'auteur, la légitimité du monarque (comme le sera celle des Républiques) réside dans un pacte, pacte séculaire qui, ayant été deux fois rompu, devait être renouvelé. «Certes, dit-il, la Royauté avait toujours tiré son droit du consentement de la Nation ; mais celui-ci s'était prolongé pendant tant de siècles que l'on avait fini par admettre que le Roi de France tenait son sceptre de Dieu seul».

Le refus du Comte de Chambord de renouveler le pacte avec le peuple, comme la faiblesse de Louis XVI ou de Charles X face aux pressions des privilégiés, constituent des fautes qui auraient pu être évitées, et les retournements politiques ainsi provoqués ne relèveraient donc pas d'un déterminisme historique.

Naturellement, cette thèse peut être contestée, et elle l'a été. En redonnant à la liberté de l'homme sa part de responsabilité dans la moralité historique, elle s'oppose à une certaine dérive contemporaine qui tend à gommer la faute. Ainsi peut-on relever cette phrase-choc de la préface de *Mirabeau* : «L'Histoire n'est faite que du destin de quelques hommes : ils ont frayé les voies que les peuples ont suivies, parfois enthousiastes, et souvent résignés». Voilà bien un propos provocateur, à l'opposé des philosophies matérialistes. Mais en mettant l'accent sur la Personne, il rejoint la méditation d'un Bergson considérant les héros et les saints.

Certes, le réalisme politique domine et le commentaire ne baigne pas dans la mièvrerie idéaliste. Le Duc n'est pas un naïf lorsqu'il écrit, à propos des «notables» de Calonne : «le fait d'avoir les yeux humides d'émotion n'empêche nullement d'apercevoir la sortie par laquelle on se défilera au moment de la quête», et à propos de la Révolution : «En politique, le sang finit toujours par purifier, car il se trouve toujours des flatteurs pour exalter les vertus civiques de ceux qui l'ont répandu. C'est dans ce domaine que les assassins deviennent le plus aisément des héros», ou enfin, lorsqu'il cite cette remarque de Louis-Philippe en exil : «La République a bien de la chance, elle peut tirer sur le peuple».

Mais les principes de justice et d'humanité sont au-dessus du calcul utilitaire immédiat. Dans son *Histoire de France*, il écrit : «Vercingétorix fut ensuite étranglé... Comme notre temps a connu des événements comparables, il convient de laisser les historiens de l'avenir décider avec sérénité si notre civilisation a vingt siècles de retard ou si au

contraire César avait beaucoup d'avance», et, dans *La Terreur blanche*, à propos de Louis XVIII se vengeant de la Bédoyère : «*La suite de l'Histoire a prouvé que son point de vue était inexact et que c'est presque toujours une grave faute de préférer la rigueur à la clémence*». Un autre exemple de réalisme à long terme est donné en matière législative dans cet extrait du *Chateaubriand* : «*Pour faire bannir le Roi (Charles X) déchu et les siens, (les Députés) se contenteront de leur appliquer le texte de 1816 exilant les Bonaparte. C'est là une curieuse constante de la politique française ; elle n'est pas sans rappeler l'utilisation contre les émigrés, par les assemblées révolutionnaires, des règlements de Louis XIV contre les protestants lors de la Révocation de l'Édit de Nantes. Tout texte d'exception, violant les règles élémentaires du Droit, finit, lors des mutations politiques, par se retourner contre ceux qui l'ont édicté sans penser aux risques de la réciprocité*».

De tels propos pourraient être de simple bon sens. Il s'agit aussi de l'expression de la pensée d'un chrétien de tradition et de conviction. La famille de la Croix de Castries avait donné maint exemple de fidélité au Roi et à la religion d'État. Le château, brûlé par Rohan, en porte encore le souvenir, de même qu'en témoigne l'attitude courageuse de Gaspard François, l'ancêtre de la branche cadette, en l'an 1600, dans l'affaire de Notre-Dame des Tables où il se trouvait face à mille cinq cents protestants menaçants, revendiquant la propriété de cette église.

Et cependant, la religion du Duc de Castries n'était pas une religion close, et par là nous revenons à Bergson. De même qu'en politique il reconnaît les fautes des hommes de l'Ancien Régime, des nobles et même des princes du sang qui s'ingéniaient à discréditer la royauté, et du Roi lui-même à cause de sa faiblesse, en matière de religion il s'élève contre les fautes commises au regard des protestants et contre les prébendes et abus d'un clergé, même si cela touche sa propre famille en la personne de Monseigneur de Bonzi, beau-frère du premier Marquis. A propos du Maréchal de Castries, il rapporte que, «*Suzerain d'un territoire protestant (le Comté d'Alais) il s'indigne du sort fait aux réformés par la révocation de l'Édit de Nantes et fait effectuer par La Fayette, devenu son secrétaire, l'enquête décisive qui fit rendre l'état civil aux Protestants par l'Édit de Tolérance de 1787*».

De Chateaubriand, ambassadeur à Rome, il écrit : «*Il assurait, dans ses rapports au ministère, avoir suggéré à Léon XII la reconstitution de l'unité catholique et la réunion des sectes dissidentes par des concessions de discipline, sinon de dogme. Sur ce chapitre, dont il reste des traces, Chateaubriand est à placer parmi les précurseurs de*

l'œcuménisme. Comme tous les poètes, il était en avance sur son temps...». Il est à remarquer que ce texte a sans doute été rédigé postérieurement à son admission à l'Académie Française. Succédant au Pasteur Boegner, il s'était astreint, avec sa conscience d'historien et de chrétien, à une enquête approfondie et à une quête spirituelle en vue de prononcer l'éloge de son prédécesseur. Dans ce discours, d'une rare élévation d'esprit, ardent plaidoyer pour l'œcuménisme, il avait cité cette phrase d'Étienne Gilson à propos des chrétiens : «Plus le monde qui les entoure devient différent d'eux, plus ils se ressemblent».

*

* *

Une famille, une vie, une œuvre, voilà ce que j'ai essayé, en trop peu de temps, de présenter dans leur évidente unité, tout en distinguant ce que l'œuvre avait de novateur dans le respect du passé.

De tout cela émerge un homme de caractère, de haute stature physique et morale, fier de ses traditions mais ami du progrès, un écrivain classique qui sait faire vivre ses personnages sans concession de vocabulaire, un monarchiste républicain qui aurait pu être un conseiller intègre des princes qui nous gouvernent et qui avait choisi l'honneur plus discret de méditer pour nous une leçon d'Histoire, enfin un homme d'une rare générosité dont l'un des derniers actes de la vie a été de faire don à ses compatriotes de ce château de Castries qui était le symbole de sa vie, son bien le plus cher, mais aussi en partie son œuvre, fruit d'un labeur acharné partagé avec son épouse, le lieu où s'exprima son courage clandestin dans la nuit de l'Occupation et où deux de ses enfants reçurent la vie.

Montpelliérains, lorsque le soir, en roulant sur la route d'Alès, vous verrez le soleil couchant dorer les tours du château de Castries et jouer sur les arches du vieil aqueduc, ayez une pensée reconnaissante pour celui qui, ayant conquis la France, est revenu reposer dans le petit cimetière voisin où Maurice Druon, qui s'y connaît en matière d'honneur, a prononcé ces paroles : «Il a gardé l'honneur de votre village».

Véran CAMBON de LAVALETTE